

NOTE

SUR

UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARCHEVÊQUE GUILLAUME DE CAMBRAY

Par Paul CHENU

Le manuscrit dont il va être question est conservé à Paris, à la Bibliothèque nationale. Il porte le n° 5737 du fonds français.

TEXTE. — C'est un volume écrit en cursive sur parchemin, relié en veau estampé, de format analogue au petit in-4°. Il comprend seulement 24 feuillets numérotés, plus un feuillet préliminaire.

Il ne contient que le long discours prononcé devant Charles VII en l'année 1451 par Jean Germain, évêque de Chalon-sur-Saône, accompagné de deux autres ambassadeurs du duc de Bourgogne Philippe le Bon, en vue d'exhorter le roi de France à partir pour la croisade contre les Turcs. Le résumé de ce discours est donné dans l'*Histoire de Charles VII* par du Fresne de Beaucourt¹ et ce n'est pas le texte du manuscrit, qui n'intéresse pas du tout le Berry, qui doit retenir notre attention.

DÉDICACE. — A la fin, au contraire, on lit, écrite à l'encre rouge, la dédicace suivante :

« Me dono dedit archiflamini Biturigum domino reverendissimo Johannes Salatus, ejusdem domini servulus, suaque ad obsequia promptissimus.

Et hos vergilianos versus necnon tragedianos peculiariter accomodavit :

« In freta dum fluvii current, dum muntibus umbre
Lustrabunt, convexa polus dum sidera pascet,

1. Tome V, pp. 228-229.

Semper honos nomenque tuum laudesque manebunt ¹.
 Dum terra coelum media libratum feret,
 Nitidusque certas mundus evolvit vices,
 Numerusque harenis deerit, et solem dies
 Noctem sequentur astra, dum sicca polus
 Versabit arctos, flumina in pontum cadent,
 Nunquam ejus cessabunt in pectore laudes. »

Ce qui peut se traduire : Ce livre a été donné à révérendissime Mgr l'Archevêque de Bourges par Jean Salat, son très humble et très dévoué serviteur. Et celui-ci a paraphrasé les vers de Virgile si pathétiques : « Tant que les fleuves se précipiteront dans la mer ; tant que les ombres, descendant des montagnes, s'étendront sur les vallées ; tant que le ciel nourrira les astres de ses feux, vos dons, votre nom et vos louanges vivront dans ma mémoire ² » comme il suit : Tant que la terre tiendra le ciel en équilibre, tant que le monde brillant continuera à évoluer régulièrement, tant qu'on ne saura pas compter le nombre des grains de sable, tant que le jour accompagnera le soleil et que les étoiles brilleront dans la nuit, tant que le pôle verra tourner autour de lui les deux ourses qui ne se baignent jamais dans la mer ³, tant que les fleuves couleront vers celle-ci, ses louanges seront répétées dans mon cœur.

Le nom de l'archevêque visé est facile à découvrir. En effet, au f^o 1 (recto) du manuscrit se trouve une peinture qui contient au bas un écu avec un ange pour support et une croix épiscopale d'or pour cimier⁴. Les armoiries peintes sur l'écu : de gueules à trois cérots⁵ d'or, sont celles de Guillaume de Cambray, qui fut archevêque de Bourges à partir de l'année 1493⁶.

1. Paroles d'Enée à Didon. *Enéide* I, 607-609.

2. Traduction Nisard.

3. Rémémorance d'Ovide.

4. La croix en or se détache très mal sur le vêtement doré de l'ange ; on ne la voit bien, même sur le manuscrit, que par transparence.

5. Cérots : paquets de cordon de cire pour allumer les cierges (vulg. rat de caye)

6. DES MÉLOIZES, *Armorial des Archevêques de Bourges*, Antiq. du Centre, XXXI, p. 267.

Il est bien connu : La Thaumassière a consacré un chapitre à la généalogie de la famille de Cambray¹ et un autre à la vie particulière de l'archevêque de Bourges². Qu'il nous suffise de rappeler que, né en 1430, mort en 1505, ce fut l'un des plus illustres de nos prélats, le bâtisseur du château de Turly et de la tour nord de Saint-Étienne (qui devait s'écrouler le dernier jour de l'année 1506), un bibliophile averti³ et le conseiller de la bienheureuse Jeanne de Valois.

Jean Salat est moins connu que l'archevêque G. de Cambray. C'était cependant, à la fin du xv^e siècle, à Bourges, ce qu'on peut appeler un homme de premier plan. En complétant les renseignements réunis par Chevalier (de Saint-Amand)⁴ au moyen des notes recueillies à la Bibliothèque Nationale⁵ ou aux Archives départementales du Cher, on apprend que, fils de Jean Salat, conseiller au grand conseil, et de Jeanne Lauxerois⁶, il fut maire de Bourges en 1496-97, puis deux fois réélu ultérieurement (1504-5 et 1511-12). On le trouve désigné comme lieutenant général du bailli de Berry de 1489 à 1506, second président au Parlement de Toulouse en 1505, ambassadeur du roi Louis XII en Écosse en 1508 auprès du roi Jacques IV, « avec lequel il conclut un traité d'alliance dont le roi de France éprouva les heureux effets, lors de son expédition d'Italie⁷ » et maître des requêtes de l'hôtel du roi à partir de 1506⁸. Il avait fait mettre,

1. *Histoire du Berry*, livre XII, chap XXI.

2. *Histoire du Berry*, livre IV, chap. XCIX.

3. L'inventaire de sa bibliothèque, qui nous a été conservé, a fait l'objet d'une communication de notre savant et dévoué secrétaire M. de Laugardière. Nous devons à la vérité de reconnaître que le manuscrit, objet de ce mémoire, n'est pas mentionné explicitement dans l'inventaire.

4. CHEVALIER (de Saint-Amand), *Histoire des Chevaliers de la Table Ronde de Bourges*, Bourges, 1837 et *le Novateur*, du 27 mai 1840

5. Biblioth nat, dossiers bleus 595, Pièces originales 2609

6. Une notice signée B. Z. (Zévort) sur J. Salat dit (nous ignorons sur quelle référence) qu'il naquit à Bourges en 1454. P. Moreau, *hist. de Dun-le-Roi*, II, p. 223.

7. CHEVALIER (de Saint-Amand), *document cité*.

8. A ce titre, il fut chargé par Louis XII d'appuyer auprès du Chapitre de Saint-Étienne l'élection à l'Archevêché de Bourges d'André Forman, évêque de Murray (Écosse) — RAYNAL, *Hist. du Berry*, III, p. 259

alors qu'il était lieutenant général, au-dessus de la porte du Palais l'image de saint Yves, patron des hommes de loi, en bonnet de juge et robe rouge, tenant des pièces de procédure et un sac à procès ; au dessous était une inscription que La Thaumassière a transcrite ¹, et « qu'il seroit à propos, dit ce dernier, que tous les hommes eussent gravée en leur cœur ». Une miniature d'un registre de Jacques Thiboust ² a conservé la copie de ce tableau.

Comme l'a écrit fort justement Chevalier (de Saint-Amand) il fut l'homme du peuple et du roi ³. Et la faveur de ce dernier, particulièrement marquée à l'époque de Louis XII, lui fut continuée pendant le règne suivant. Le 28 janvier 1518, mandement est donné de payer à J. Salat 116 lt. pour un séjour de 29 jours à Rouen où il a vaqué à la réformation de la forêt de Brotonne ⁴. Le 11 septembre 1523, Commission est donnée à Jean de Selve, Jean Salat, François de Loynes et Jean Papillon de faire le procès du connétable (de Bourbon) et de ses complices Antoine de Chabannes, Jean de Poitiers et Aimar de Prie ⁵.

Il avait épousé en premières noces, Marie de Ganay, cousine du chancelier de France, qui mourut en 1504, et dont sont issus :

Jeân, époux de Jacqueline du Vergier.

Marie, mariée avant 1486 ⁶ à Bienaymé George, écuyer de la duchesse de Berry.

Guillaume, curé du Fourchaud.

1. *Histoire du Berry*, liv. I, chap. XLII.

2 Arch du Cher, fonds de l'Archevêché, Terrier de Quantilly G 61. — Voir BOYER, Un ménage littéraire en Berry, *Mém. de la Société Historique du Cher*, année 1860.

3 Pas plus dans un cas que dans l'autre les honneurs ne suffisaient à le récompenser. On lit, en effet dans les comptes de la ville de Bourges 1503-1504 (Archives municipales CC 274) : « à h h et s maistre J Salat licencié en loix, conseiller du roy nostre sire et lieutenant général de monsieur le bailly de Berry la somme de cent sols tournois pour avoir un pourceau que la dite ville a acoustumé luy donner par chacun an pour le récompenser des plaisirs curialitez et services qu'il a faiz à ladite ville en son dit office en maintes manières, et ce pour une année finye et escheue... »

4 Catalogue des actes de François I^{er} n° 16578.

5. *Ibid.*, n° 17702.

6 Arch. du chap de Saint-Étienne, 58, procès-verbal du 18 nov. 1486.

Anne, mariée à François de Cambray, le propre neveu de l'Archevêque

En deuxième noces : Françoise Rat, veuve de Laurent Babou, dont il n'eut pas d'enfants¹.

Il mourut en 1524, époque à laquelle son office passa aux mains de Jacques Babou, petit-fils de sa seconde femme².

Les Salat habitaient dans la paroisse de Saint-Ursin, rue des Juifs, dans une maison du censif de Saint-Étienne, voisine, d'un côté, de celle de la famille de Pérelles, de l'autre de celle de Jean Bignolois³. Cette maison a appartenu ensuite à Jean Mercier, élu⁴ (1627).

Par ailleurs, Jean Salat est qualifié seigneur de Vizy et Nuisement.

Il est probable que le sceau matrice de Jean Salat a été conservé, au moins en partie. Il a été montré, en effet, en 1889⁵, qu'un membre de la famille Salat avait retaillé le sceau de son aïeul, et l'avait approprié à son usage, en en respectant la légende. Salat portait : *d'azur au chevron d'or, au chef de même*. Ces armes se voyaient, à l'époque où vivait Gougnon, et d'après lui⁶ : 1° au logis de M. de Chappes⁷ ; 2° dans la chapelle des George⁸.

Toutefois, dès que le commencement du xvii^e siècle, l'importance de la famille Salat était bien amoindrie. Parlant de Jean Salat, notre vieux chroniqueur Jean Chenu dit : « Les descen-

1. *Antiq. du Centre*, XV, p. 173.

2. Catalogue des actes de François I^{er}, n° 17838.

3. Arch. du Cher, fonds de Saint-Étienne, art 58. Sentence du 26 janvier 1536 contre Jean Salat, avocat à Bourges

4. Arch. du Cher, Liève du chap. de Saint-Ursin, 229, p. 34.

5. *Antiq. du Centre*, XVII, p. 303.

6. Bibl. nationale, dossiers bleus cités.

7. Nous ne saurions dire s'il s'agit ici de la maison de la rue des Juifs mentionnée plus haut, ou de la maison de Bienaymé George (actuellement, 50, rue Bourbonnoux), sur une fenêtre de laquelle, elles sont sculptées. Il faudrait sans doute montrer que l'un de ces immeubles a été habité au commencement du xviii^e siècle par un Fradet ou un Gibieuf, qui furent seigneurs de Chappes.

8. A l'église Saint-Jean-des-Champs, aujourd'hui détruite (LA THAUMASSIÈRE, liv. XII, chap. XLII).



PHOTOTYPE L. BAUBER, DIJON

PLANCHE I - Peinture du manuscrit
donné par J. Salat à l'archevêque G. de Cambrai



et autres sans lierz la environ.
 Et les viciens y habitans & demora
 uins. & que les autres par culz
 tyranniquement & inhumaine
 ment tues. Ilz auoient reserues
 en suscilieuse vie a fin que sur
 culz en loyprobre du saint nom
 vicien pussent continuer plus
 souuentement leurs Injustables

maultes. Et comment Ilz
 les tenoient en toy oyrobrieuse
 captiuite & seruage. ou tres grant
 deshonneur & oyprobre de tous
 les viciens. Concluant & mou
 strant par diuerses raisons tres
 euidentes que le saint temple
 vicien ne deuoit plus souffrir
 neidurer. que les saint lierz et



PHOTOTYPE L. BAUER, DIJON

PLANCHE II - Prédication du Pape Urbain II
 Miniature extraite des Passages d'Outremer (f° 19)

dants de cet ambassadeur sont grandement ravallez » et il ajoute mélancoliquement : « tout est subject à la rouille du temps. »¹

En dehors des relations officielles qui devaient être fréquentes en 1496-97 entre le maire de Bourges ou le lieutenant général du bailliage et l'archevêque, le mariage du neveu de Guillaume de Cambrai avec la fille de Jean Salat fait supposer que ce dernier était très lié avec le prélat. La dédicace, qui est une particularité curieuse du manuscrit, et nous fait un peu mieux connaître un compatriote lettré (nous avons vu qu'il était familier avec Virgile et Ovide) de la fin du xv^e siècle, se trouve ainsi tout expliquée.

PEINTURE. — Il a été fait allusion ci-dessus à l'unique peinture qui se trouve dans le manuscrit. La reproduction de cette peinture est donnée Pl. I. Elle mesure en hauteur 205 millimètres, en largeur 132. Comme dans d'autres miniatures contemporaines, notamment dans le bréviaire de la famille Monypenny², dans les Passages d'Outremer³, le tableau est partagé en deux parties séparées par un petit cartouche contenant quelques lignes de texte. La partie supérieure, de beaucoup la plus importante, représente ici l'audition des trois ambassadeurs de Philippe le Bon : Jean Germain, évêque de Châlon, André, seigneur de Humières et Nicolas le Jaul, maître des requêtes, par Charles VII, entouré de ses conseillers. On voit, au premier plan l'évêque de Châlon en surplis blanc rosé, prononçant sa harangue, ayant à son côté droit les deux autres ambassadeurs laïques.

Dans l'entourage de Charles VII, dont les traits peuvent avoir été inspirés par le portrait célèbre de Fouquet conservé alors à la Sainte-Chapelle de Bourges, on distingue à droite quatre conseillers clercs, au milieu d'une foule de conseillers laïques.

La partie inférieure de l'image, sans parler du blason décrit, représente au second plan une vallée bordée de coteaux bleuâtres,

1. Privilèges de Bourges, Paris 1621, p. 79.

2. A. VAN DE PUT, *The Monypenny breviary*, in-8°, Edinburgh, 1922

3. Bibl. nat., mss, f. fr. 5594, peinture du f° 19, p. ex. (Pl. II).

au premier plan trois huissiers ou sergents munis de leur boulaie ou bouloyse¹, précédant, sans doute, les ambassadeurs du duc de Bourgogne, à la porte du château où se tenait le roi.

La peinture est, à vrai dire, d'un art secondaire ; mais elle contient des détails assez typiques et est exécutée en suivant une gamme de couleurs assez caractéristique pour que nous pensions devoir un peu insister, et demander au lecteur de faire quelques comparaisons.

Que l'on rapproche, par exemple, le tracé des yeux, avec une cornée blanche très vive, et un point noir rejetée sur le côté marquant la prunelle, le figuré des narines et du nez, constitué le plus souvent par un trait horizontal assez accentué, du dessin de ces mêmes organes dans certaines peintures des Très riches heures de Chantilly ou de l'apocalypse de l'Escurial². D'une manière plus générale, que l'on compare ces faces « un peu bestiales » des conseillers du roi Charles VII à la tête du semeur dans la peinture d'un missel de la Bibliothèque de Lyon³ reproduite Pl. IV⁴. Que l'on porte son attention sur les personnages placés derrière le trône, et sur ce procédé bien spécial de représenter une foule d'individus, dont les têtes ressemblent aux tuiles d'un toit : c'est le procédé (imité de Fouquet) que l'on retrouve dans ce même manuscrit de Lyon, dans les très riches Heures de Chantilly, dans les passages d'Outremer⁵. Ces roses dessinées à la plume en carmin sur la robe dorée du roi, ce sont

1. Ces bouloyses étaient des bâtons terminés par des boules qui servaient aux sergents et aux huissiers à faire écarter la foule. Ils étaient quelquefois décorés par les peintres enlumineurs.

2. *Très riches Heures*, f° 129 (v°), et portrait du duc de Savoie. (Pl. XLIV de la publication de M. le comte Durrieu) — *Apocalypse de l'Escurial*, f° 46 (verso) : Personnage nimbé dans le cartouche à droite (Pl. III)

3. Bibliothèque de Lyon, mss. 514, f° 4 (verso).

4. Notre confrère, M. P. Gauchery, estime que le château représenté dans cette image est celui de Mennetou-sur-Cher, entre Vierzon et Tours ; à ce titre encore, s'il n'y a pas erreur, la peinture méritait d'être publiée ici

5. Bibl. de Lyon, mss. 514, *La Crucifixion* (Pl. XLVII du catalogue de l'Abbé Leroquais) ; *Très riches Heures de Chantilly* : l'apparition du cavalier de la mort (pl. XLVI de la publication de M. le comte Durrieu). *Pass. d'Outremer*, Bibl. nat. f. fr. 5594, f° 19 (Pl. II ci-dessus visée)



PHOTOTYPIE L. BAUER, DIJON

PLANCHE III - Apocalypse de l'Escurial - fo 46 (V^o)
Peinture par J. Colombe - Saint-Jean aux pieds de l'Ange

les mêmes qui sont visibles dans les Passages d'Outremer¹, dans un manuscrit de la collection Durrieu² (Heures à l'usage de Bourges) qu'il a été donné d'admirer à Bourges en 1923, lors de l'Exposition d'art du livre ancien et moderne³, enfin dans un fragment du grand missel de Saint-Étienne, brûlé dans l'incendie de 1859, déposé aux Archives du Cher.

Que l'on note enfin, sur le fond du paysage, et le surplus des conseillers clercs ce coloris signalé par M. le comte Durrieu dans les très riches Heures de Chantilly « où dominant surtout un bleu soutenu, et un rose accentué de valeur tournant au groseille », on reconnaîtra entre ces diverses peintures des analogies indéniables.

Or tous les manuscrits que nous avons cités appartiennent au moins en partie, à l'École de Bourges. Les deux premiers sont certainement de la main de J. Colombe⁴. Le manuscrit de Lyon est attribué par l'abbé Leroquais au même maître ; et encore, M. le comte Durrieu cite comme une production de l'atelier de Colombe, les Heures à l'usage de Bourges, de la fin du xv^e siècle, de sa collection.

La peinture a été exécutée — le blason le prouve — pendant l'archiépiscopat de G. de Cambray, entre 1493 et 1505, c'est-à-dire à une époque où florissait J. Colombe.

Sans doute, il est toujours imprudent de risquer une attribution, quand on ne s'appuie pas sur un texte ou une signature. Mais, suivant l'expression de M. le comte Durrieu « Jean Colombe n'opérait pas seulement par lui-même ; il était encore chef d'atelier, dirigeant des collaborateurs qui le secondaient, et s'inspiraient de ses pensées »⁵. Peut-être nous sera-t-il donc permis de conclure en fin de compte, que la peinture étudiée est aussi très vraisemblablement de l'atelier de ce peintre.

1. *Pass d'Outremer*, Bibl. nat. f. fr. 5594, f^o 176 (v^o) tapis de la table placée devant le roi Baudouin (*Antiq. du Centre*, t. XL, p. 285).

2. *Bulletin Archéologique*, 1916, pl. I. Voir le manteau de sainte Catherine.

3. Organisée par notre confrère, M. J. Béreux, alors conservateur de la Bibliothèque municipale.

4. Bien entendu, nous ne parlons pas ici de l'œuvre des frères de Limbourg.

5. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscr. et Belles Lettres*, juillet-août 1923, p. 341-343

Ainsi se grossit peu à peu le nombre des œuvres connues¹ de cette foule de peintres et d'enlumineurs, qui — les documents d'Archives l'attestent — habitaient Bourges à la fin du xv^e siècle. Nous rappellerons les noms de ceux qui sont cités dans les Archives du Chapitre de Saint-Étienne, de Saint-Pierre-le-Puellier, ou de la Ville² :

.Martin Bigot, peinturier de la Cathédrale en 1473 ;

Jehan le Crucifix, Jacquet d'Auvergne, Étienne Conneau peintres employés par la Ville en 1493 lors de l'entrée à Bourges de la reine Anne ;

Jehan Duchesne, qui peut-être travailla aux Heures de Laval ;

Geoffroy de Tuffou³ et Guillaume Dallida, qui furent plus particulièrement des peintres verriniers ;

Jehan de Paris et Jehan Lemaire, enlumineurs, qui habitaient dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier, l'un en 1481 ; l'autre en 1485⁴ ;

1. La série n'est pas épuisée. Nous pensons qu'il existe une autre œuvre de l'atelier de Colombe non encore signalée comme telle, au musée historique et archéologique de l'Orléanais (mss. A 3936, *Livre d'heures à l'usage de Bourges* sommairement décrit par le D^r GARSONNIN, dans le *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XVI, 1911-13). L'étude des peintures de ce manuscrit, notamment des bas de page, où les anges ailés porteurs de phylactères sont apparentés à celui de l'Apocalypse de l'Escorial (voir, pl. III de ce mémoire), de l'image de l'Annonciation, qui peut être rapprochée de la peinture similaire des *Heures de Bourges* de la collection Durrieu, de l'image de la Pentecôte, où les têtes des Apôtres rappellent celles de divers personnages des *Heures de Chantilly* ou du *Romuleon* de la Nationale (f. fr. 365), etc., ne laisse guère de doute à cet égard.

2. BARON DE GIRARDOT, *Les artistes de Bourges* ; GANDILHON, Documents pour servir à l'histoire des arts à Bourges ; *Mém. de la Société des Antiq. du Centre*, passim ; *Histoire de l'art*, par André MICHEL ; dépouillements personnels de pièces d'archives, etc.

3. Geoffroy de Tuffou, peintre verrinier demeurant à Bourges, paroisse de La Fichaut, se maria à Bourges, le 20 mars 1499, avec la fille de Jehan Pion (Arch. du Cher, min. Dujat E 2521 f^o 130) ; ce Jehan Pion ne serait-il pas celui qui, de son propre aveu, enlumina très médiocrement d'ailleurs, l'horloge de Sapience, écrite de la main de Thomas Valery, prêtre de Bourges en Berry (Bibl. nat. mss. fr. 445) ?

4. Archives du Cher, fonds de Saint-Pierre-le-Puellier (art. 129, f^o 35) et fonds de Saint-Étienne (art. 55).

Enfin les plus connus : Jean Conart¹ et Henry de Vulcob² qui travaillèrent pour la reine Marie d'Anjou ;

Jean³ et Jacquelin de Montluçon⁴ ;

Jean⁵, François et Philbert Colombe.

Ainsi encore se confirme cette idée, que dans ce groupement artistique, un atelier au moins prouva son existence particulière par une certaine homogénéité dans la conception des décorations, le tracé des figures, le coloris et la disposition des personnages. Nous serons heureux si la Société des Antiquaires du Centre veut bien se rallier à cette manière de voir, déjà timidement présentée⁶ dans un mémoire sur les *Passages d'Outremer*, mais à laquelle M. Van de Put et M. le comte Durrieu ont apporté récemment le poids de leur autorité.

* * *

Ayant prononcé le nom de J. Colombe comme conclusion à cette communication, nous profiterons de la circonstance pour faire part, d'une trouvaille que nous avons faite au commencement de l'année 1923 dans un manuscrit à peinture : *Le Romu-*

1. Jean Conart habitait près des Carmes (Arch. du Cher, fonds de Saint-Étienne, art. 467).

2. Henry de Vulcob — sans qualification — est mentionné dans l'inventaire des titres du chap de Saint-Étienne du xv^e siècle. [Arch. du Cher, n^o 206, f^o LXXV. (recto)] comme occupant une maison de la rue Coursarlon. A. s. d'Henry de Vulcob. V une Communication du comte Durrieu à la *Société des Antiq de France*, à la date du 21 déc. 1921. ●

3. Jean de Montluçon habitait dans la rue Porte-Jaune. Arch. du Cher, fonds de Saint-Pierre-le-Puellier, art. 129, f^o 23.

4. Jacquelin de Montluçon, habitait dans la rue Bourbonnoux, non loin de la Chambre des Comptes. Arch. du Cher, fonds de Saint-Étienne, art. 467 et art. 381, f^o XIII (recto)

5. A. s. de Jean Colombe, voir, pour les références surtout, P. CHENU. Note sur un manuscrit dont les illustrations sont attribuées à J. Colombe, *Ant. du Centre*, t. XL, p 277 et suivantes.

6. *Ant du Centre*, t XL, p. 280, notes 2 et 4.

leon, de Sébastien Mamerot, de la bibliothèque de l'Amiral Malet de Gravelle († 1516), n° 364 du fonds français de la Bibliothèque nationale, dont l'illustration a été attribuée par M. le comte Durrieu au même artiste.

Au f° 183 (recto) sur le bord d'une tente, on lit, en grandes capitales romaines le mot :

MOLBECO

Ce n'est pas autre chose que l'anagramme de *Colombe*. Ainsi se trouve démontrée, si notre interprétation n'est pas erronée (on sait combien l'anagramme fit fureur au xve siècle), l'attribution de ce manuscrit à l'artiste précité, et se trouve même présentée, pour la première fois, une signature de notre primitif berrichon.
